Communiqué de presse

Budget 2027 : c'est le « travailler et produire en France » qu'on sacrifie !

Paris, le 30 octobre 2026 – **Le PIB français a reculé de 0,1 % au troisième trimestre.** Pour le ministre de l'Économie, Roland LESCURE, il faut que la croissance redémarre. Cela implique que les conditions de la croissance soient réunies. Or, les deux enquêtes du METI, publiées à l'amorce du débat budgétaire, démontrent qu'elles ne le sont plus : **les ETI restent combatives, mais leurs projets se rétractent et se détournent de la France. Deux ETI sur trois se déclarent inquiètes pour les six prochains mois**. Et **plus d'une ETI sur deux n'exclut plus de délocaliser ses actifs**, voire son centre de décision, vers un pays qui ne fait pas peser une épée de Damoclès au-dessus des entreprises et des entrepreneurs. La teneur du débat budgétaire, et même du débat tout court, risque de finir par avoir raison de l'enracinement de ces entreprises en majorité familiales. **À la clé : moins d'emplois et d'investissements, plus de dépenses sociales et moins de recettes fiscales, moins de prospérité. Il n'est pas trop tard pour changer de cap. Les ETI seront au rendez-vous de mesures pro-compétitivité.**

Les signaux faibles des ETI sont devenus des signaux forts

Depuis deux ans, les enquêtes trimestrielles du METI décrivent une situation qui se dégrade continûment. À l'issue du 3e trimestre de l'année, la tendance se confirme : hors méga-annonces, **les ETI n'ont créé qu'environ 1 000 emplois nets sur les trois premiers trimestres 2026**, contre 3 200 en 2025 et 6 400 en 2024. L'emploi industriel est dans le rouge pour le troisième trimestre consécutif (- 288 au premier trimestre, - 370 au deuxième, - 27 au troisième). **L'investissement tombe à 2,2 Md€ au troisième trimestre**, son plus bas niveau depuis deux ans, 47 % sous la moyenne trimestrielle des trois dernières années. Et il se détourne de la France : **seuls 16,4 % des dirigeants maintiennent tous leurs investissements prévus en France** (38,8 % en juin), quand 37,7 % en ont déjà arrêté, suspendu ou réorienté.

Les signaux faibles des ETI sont devenus des signaux forts dans les indicateurs macroéconomiques du pays : une croissance de + 0,5 % en 2026 et de + 1,0 % attendue en 2027 ; **un chômage à 8,3 % au deuxième trimestre, au plus haut depuis 2020** (6,3 % en zone euro) ; **près de 70 000 défaillances sur douze mois, un record depuis le début des années 1990** ; 179 fermetures de sites industriels pour 116 ouvertures en 2025, un solde inédit depuis 2013.

Une combativité réelle, mais malmenée

Les ETI ne baissent pas les bras. **Le chiffre d'affaires se redresse pour 48,4 % d'entre elles** au deuxième trimestre (32 % au premier) et près des deux tiers engagent un projet de croissance organique en 2026. **Mais les ambitions se réduisent** : 27 % seulement y consacrent au moins 5 M€ (52 % en juin)

et 39 % envisagent une croissance externe (45 % en juin). **Et les difficultés financières montent** : une ETI sur trois rencontre ou risque de rencontrer des difficultés de remboursement, plus de quatre sur dix jugent leurs ratios bancaires difficiles à tenir, et la rentabilité est stable ou en baisse pour près de 76 % d'entre elles.

Face au projet de budget, l'inquiétude atteint son apogée

Dans la copie du Gouvernement, **les prélèvements obligatoires atteindraient 44,2 % du PIB en 2027** (43,6 % en 2025) : le boulet aux pieds des entreprises françaises s'alourdit encore, sur trois fronts.

1/ **Le coût du travail, d'abord : 1,5 à 1,9 Md€ de surcoût en 2027 pour les seules ETI** sous l'effet de l'intégration de l'épargne salariale et de la prime de partage de la valeur dans l'assiette des allègements et du gel du barème des allègements. L'équivalent du coût employeur de 27 000 à 35 000 emplois. Une facture qui risque de s'alourdir encore davantage si le SMIC est revalorisé de façon anticipée.

2/ **La transmission, ensuite, avec l'article 5 du PLF** : dans sa version initiale, **le coût de transmission serait multiplié par 3 à 6**, sans la moindre liquidité, obligeant ainsi les entreprises familiales à se vendre plutôt que de se transmettre. Face à ce risque massif, la quasi-totalité des transmissions sont d'ores et déjà à l'arrêt.

3/ **La fiscalité de production, enfin** : la baisse engagée en 2021 a vécu. Les impôts de production pèsent 3,57 % du PIB en France contre 1,2 % pour la médiane européenne, la suppression de la CVAE est reportée à 2030 et les hausses ciblées se multiplient, notamment via les taxes affectées comme celle prévue pour les entreprises du dispositif médical.

Dans ce contexte, **66 % des ETI se déclarent inquiètes pour les six prochains mois**, soit 18 points de plus qu'en juin. Sur le coût du travail, **71 % jugent la hausse annoncée significative ou lourde** : 69 % limiteraient les augmentations de salaire, 55 % réduiraient leurs investissements ou leurs dépenses, 53 % réduiraient ou gèleraient leurs embauches et **plus d'une sur quatre supprimerait des emplois**. L'intégration de l'épargne salariale dans le calcul des allègements conduirait **une ETI sur deux à réduire (28 %) ou supprimer (22 %) ses dispositifs de partage de la valeur**.

Plus grave encore, **plus d'une ETI sur deux n'exclut plus de délocaliser ses actifs**, et une sur cinq s'est déjà renseignée ou a engagé une procédure.

Un scénario perdant-perdant-perdant

Pour des entreprises qui travaillent, produisent et investissent en France souvent depuis plusieurs générations, guidées par la pérennité et un développement patient, le phénomène est inédit. **L'immense majorité des dirigeants ne s'était jamais posé la question de partir ; c'est désormais leur responsabilité que de se la poser.** Nombre d'entre eux réduisent d'ores et déjà la voilure sur le sol français.

Si les ETI rendent les armes, ce sont les Français et l'État qui en feront les frais, comme par le passé. Car sacrifier le produire et le travailler en France, ça veut dire concrètement : **moins d'emplois et de**

pouvoir d'achat, moins de rentrées fiscales et sociales, plus de dépenses sociales ; en fin de compte, moins de prospérité. Les ETI sont sur la corde raide, mais elles sont encore sur la corde. Le METI appelle le Gouvernement et les parlementaires à entendre ce cri d'alerte et à changer de braquet. Le cap est connu : combler l'écart de compétitivité entre le site France et la moyenne européenne. **Ensemble, écrivons un scénario gagnant-gagnant-gagnant.**

Accédez à l'intégralité des résultats :

Baromètre Palatine-METI du financement des ETI #21

Note de Trendéo sur l'emploi et l'investissement dans les ETI au T3 2026

*****

À propos des ETI en France

7 200 ETI
1 380 milliards d'euros de chiffre d'affaires
25 % de l'emploi en France
38 % de l'emploi industriel en France
1/3 des exportations françaises
2/3 des sièges sociaux des ETI situés hors de l'Île-de-France

À propos du METI

Fédérant la communauté des ETI à l'échelle nationale et à travers le réseau des Clubs ETI régionaux, le METI poursuit une ambition : placer les ETI, entreprises de long terme garantes de la prospérité des régions, au cœur de la stratégie économique de la France et de l'Union européenne. Son action se structure suivant quatre axes principaux :

- Documenter et mettre en lumière la contribution majeure des ETI au développement économique et social de leurs territoires d'implantation (base industrielle, emplois, exportations, investissements, transformations, responsabilité sociétale, etc.)
- Plaider pour la restauration des conditions du « travailler, produire et s'engager » en France, en valorisant l'investissement de long terme et en s'attaquant au différentiel de compétitivité du site France
- Promouvoir les dynamiques de transformation et d'engagement des ETI, sur les plans environnemental, numérique et sociétal
- Appeler à la création d'une catégorie ETI européenne et à la prise en compte des enjeux des ETI par les institutions européennes

www.m-eti.fr

Contact presse du METI : Marie-Caroline Lopez – lopezmariecaroline@gmail.com – 06 70 04 56 21